

Démos ROISSY PAYS DE FRANCE recrute des intervenants artistiques

Démos (Dispositif d'Education Musicale et Orchestrale à vocation Sociale)

Démos est un dispositif d'enseignement collectif de la musique fondé sur la pratique instrumentale en orchestre et destiné à des enfants de 7 à 12 ans vivant sur des territoires Politique de la ville ou en zone rurale. Ce projet s'appuie sur un partenariat éducatif entre des intervenants artistiques recrutés par le porteur de projet local et des travailleurs sociaux mis à disposition par différentes structures à caractère sociale du territoire (centres sociaux, centres de loisirs, associations, MJC...).

Missions

Les intervenants artistiques contribuent à construire une pédagogie musicale innovante axée sur une première approche orale soutenue par un travail corporel et de chant choral.

Ils interviennent une à deux fois par semaine auprès d'un groupe de 15 enfants maximum, sur une ville et travaillent en équipe de deux en collaboration.

Les ateliers sont ponctués par des rencontres régulières en grande formation avec direction d'orchestre, direction de chœur et approche corporelle, couronnés en fin d'année scolaire par un concert.

Les intervenants artistiques travaillent également tout au long du projet avec des référents sociaux qui accompagnent dans leur quotidien les jeunes ainsi qu'au cœur des ateliers Démos.

Compétences et qualités requises

- Diplôme d'enseignement de la musique (DUMI, DE, CA, CAPES, Agrégation) et/ou expérience confirmée.
Spécialités recherchées : **violon, alto, basson, trompette, chef.fe de chœur, danseur.se**
- Capacité à travailler en équipe avec des profils professionnels différents.
- Capacité à innover et à s'investir dans un projet social.
- Pour les intervenants **instrumentistes** : disponibilité à intervenir 2 fois par semaine hors temps scolaire (jours et horaires fixes sur un calendrier préétabli et concerté par trimestre).
- Pour les **danseur.se et chef.fe de chœur** : planning ponctuel (5 semaines de manière hebdomadaire de novembre à début décembre puis environ 1 fois par mois ; possibilité d'intervenir auprès de plusieurs groupe-ville)

TYPE DE CONTRAT

D'octobre 2022 à juin 2023

Intermittence et régime général

Rémunération : 33 euros bruts de l'heure + rémunération d'une heure supplémentaire par atelier pour le temps de préparation + 12% de congés payés à l'issue du contrat

Envoyer CV et lettre de motivation en précisant vos disponibilités sur les créneaux d'atelier à :

recrutement-demos@cite-musique.fr

ORGANISATION DES ATELIERS (sous réserve de modifications)

Ville	créneau 1 (jour/horaire)	créneau 2 (jour/horaire)	
Arnouville	mardi 17h-18h30	jeudi 17h-18h30	Basson / Chef.fe de chœur / Danseur.e
Ecouen	mercredi matin	jeudi 17h-18h30	Violon ou alto / Chef.fe de chœur
Survilliers	lundi 17h-18h30	mercredi 10h-11h30	Violon ou Alto / Chef.fe de chœur
Louvres	mardi 17h15-18h45	vendredi 17h15-18h45	Chef.fe de chœur
Mitry-Mory	lundi 17h15-18h45	mercredi 09h30-11h	Trompette / Chef.fe de chœur / Danseur.e
Villiers-Le-Bel	mardi 17h-18h30	vendredi 17h-18h30	Chef.fe de chœur / Danseur.e
Marly La Ville	mardi 17h30-19h	vendredi 17h30-19h	Violon ou Alto / Chef.fe de chœur / Danseur.e